

## CONSEIL D'ETABLISSEMENT

12/11/2019

Séance ouverte à 18h15

### Présents

#### **Membres à voix consultative :**

Cyril Piquemal, Consul Général de France  
Stéphane Etcheverry, Conseiller consulaire  
Renaud Le Berre, conseiller consulaire  
Philippe Ogonowski

#### **Membres de droit :**

Dominique Duthel, Proviseur, Didier Mathieux, Directeur administratif et financier, Fatima Lammaallam, Provisseure adjointe Lycée, Emily Vermersch, Proviseur adjoint Collège, Jean-Christophe Maignan, Directeur de l'école élémentaire, Stéphane Housset, Directeur de l'école maternelle Elisabeth Guiboud-Ribaud, CPE Lycée

#### **Personnels d'enseignement, d'éducation et de surveillance :**

Jonathan Jurado, Lucie Lacombe, Anne Marincic, Jean-Marc Moysan, Guy Sabatier

#### **Personnels administratifs et de service :**

Céline Marin  
Gloria Merce

#### **Parents :**

Marino Arroyo, Marta Climent, Hélène Leroy, Ulric Gordenne, Sabri Khelif, Sabine Van Caillie

#### **Elèves :**

Alejandra Botbol  
Alma Chickering

#### **Invités :**

Ruben Fernandez, élève de Collège  
Max Vilanova, Vice Pdt CVL

### Excusés

Pierre-Olivier Bousquet, conseiller consulaire  
Rapahël Chambat, conseiller consulaire  
Lidia Crespo, Directrice Technique des Etudes espagnoles  
Jeanne-Hélène Fauchaux, enseignante  
Anne Louyot, Conseillère de coopération et d'action culturelle

## Approbation du procès-verbal du CE du 27/06/2019

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### Approbation de l'ordre du jour.

Approbation de l'ordre du jour à l'unanimité.

L'APE donne lecture des courriers échangés entre l'AEFE et l'APE à son initiative. Elle souligne l'annonce d'une augmentation de 4 points de la PRR (participation à la rémunération des résidents) qui s'élève désormais à 64%. Elle réitère sa demande d'une PRR du niveau de celle de Madrid, soit 43%, et s'interroge sur la légitimité d'une telle différence.

Point de vigilance sur les effectifs: le proviseur indique que si les effectifs du LFB sont en progression :

- 106 divisions, 2939 élèves 27,72 par classe en 2015
- 109 divisions avec une moyenne de 27,61 par classe pour un total de 3010 élèves en 2019

en maternelle les chiffres sont en baisse avec 406 élèves en 2015 et à cette rentrée, 373 élèves.

Les travaux de la maternelle ne nous ont donc pas permis d'augmenter nos effectifs. Nous accueillons un peu plus de français et moins d'espagnols. Cette diminution des effectifs à la maternelle se fait désormais ressentir à l'école élémentaire.

Le proviseur souligne que la concurrence s'est beaucoup accrue : il y a de bonnes écoles locales et internationales sur notre territoire et donc une concurrence légitime. C'est pourquoi, nous avons mis en place une campagne de promotion : presse, radio, affichages (bus, etc)...

M. Le Berre estime que le lycée n'a pas été en capacité, dans le passé, d'inscrire tous les enfants des anciens élèves qui le souhaitent; Il précise que les parents ne viennent pas au LFB lorsqu'ils n'ont pas la possibilité d'inscrire les premiers enfants.

M. Piquemal fait le constat d'une croissance de la communauté française, et met en parallèle la perception des familles espagnoles et catalanes qui ont longtemps cru que le lycée français était réservé de fait aux français. Il souligne que la nécessité d'avoir une réflexion collective. Il évoque également l'indispensable nécessité de construire des réseaux, d'anciens élèves par exemple.

M. Duthel constate une demande accrue des familles pour l'enseignement de l'anglais et indique qu'il est nécessaire de mettre en avant les formations du LFB notamment la préparation des élèves au First et à l'Advanced. Nous avons également rétabli l'enseignement de l'anglais à la maternelle et au CP.

Le dispositif de mobilité ADN permet à des élèves de Seconde de réaliser un échange scolaire de 1 à 2 mois, sans frais de scolarité supplémentaires, en payant seulement le prix du billet d'avion. Cela constitue un atout unique du système français car il permet, cette année scolaire, à 57 de nos élèves de Seconde de participer à des échanges internationaux.

Une commission (administration professeurs, parents, élèves et direction) permet d'étudier les demandes selon des critères de sélection basés sur la scolarité de l'élève (niveau scolaire et conduite convenables) et sur le projet poursuivi.

### Ecole inclusive :

M. Duthel précise que le LFB met en place des moyens et des dispositifs renforcés en faveur des élèves à besoins particuliers. De nombreux personnels sont impliqués et la culture de l'école inclusive progresse. D'ailleurs, le LFB est un élément moteur au sein du réseau ; ainsi, nous participons activement au colloque de l'AEFE le 22 novembre et à celui de Bruxelles en mars 2020. C'est un véritable changement de culture dans l'éducation française.

## Personnels

A ce jour, pas de départs à la retraite prévus. Saturation des heures supplémentaires donc demande pressante d'augmentation de notre plafond emploi avec notre neuvième Terminale à la rentrée 2020. Nous demandons l'ouverture d'un poste de EMCPP2 en mathématiques à la rentrée 2020.

En prenant en compte l'évolution des demandes de spécialités en Terminale, nous envisagerons également la création de postes locaux d'enseignants : il semble probable que l'histoire-géographie et l'espagnol, compte tenu du nombre important d'heures supplémentaires, seront concernés.

## Mise en place des différents conseils

M. Duthel annonce la formation, à titre expérimental, d'une commission jumelée correspondant au CHST (commission française) et de « salud » (commission espagnole) créée sur proposition des représentants du personnel. L'agence a donné son accord, prochaine réunion le 21 novembre. Il remercie le personnel d'avoir fait cette proposition.

## Formation du personnel.

Progression forte de demandes de formations :

- 66 stages réalisés en 2019
- 58 stages réalisés en 2018

Les offres de formation sont en nette augmentation, ce qui a pour conséquence des absences à gérer. Nous essayons d'assurer un remplacement des professeurs absents. De 2019 à 2020, le nombre de participants du LFB augmente de 156 à 186.

Avec le service de mutualisation, nous essayons de prévenir le plus tôt possible les personnels concernés.

Nous avons décidé de revaloriser le statut des ATSEM, sous conditions de réalisation d'un plan de formation.

S'agissant de la formation au secourisme, tous nos élèves suivent un parcours santé du CM2 jusqu'à la 1<sup>ère</sup> avec l'appui de la nouvelle responsable de l'agence.

## Budget rectificatif n° 2

M Mathieux présente le budget rectificatif n°2 de 2020 qui prévoit une augmentation du budget Excellence Educative ( voyages : + 100 000 € ; restauration : + 50 000 € ) et du budget immobilier ( + 150 000 € ).

## Budget initial 2020

Cf annexes jointes

1. Présentation du LFB
2. Evolution des effectifs des élèves
3. Projet du budget
4. Budget 2020 en équilibre
5. Recettes. 3 types de recettes
6. Evolution des recettes :

On constate une diminution du nombre de boursiers.

M. Khelif demande pourquoi ?

Renaud le Berre : « Cela peut s'expliquer car le cadre dans lequel les familles font leur demande est plus restrictif. On constate du coup un effet d'éviction du système de bourse. Ainsi, moins généreux, le système peut décourager les familles »

7. Détails des droits de scolarité
8. Frais de de demi-pension
9. Les principales dépenses et recettes
10. Evolutions des dépenses par nature. Commentaire sur l'investissement moins important, réponse de M. Mathieux : en 2020, il correspond précisément à la CAF sans prélèvement dans le fonds de roulement cette année.
11. Evolution
12. Edu1 Excellence éducative commentée par DM
13. Pilotage pédagogique
14. Evolution de la masse salariale

M Khelif : « comment passe-t-on de 7,8 millions € à 8,3 millions € pour la masse salariale ? »

M Mathieux : « Il y a plusieurs facteurs. Non seulement le recrutement de nouveaux personnels locaux ( + 14.5 postes depuis 2016 ) mais aussi le GVT (Glissement Vieillesse Technicité), l'augmentation annuelle des salaires et les revalorisations individuelles...

M Moysan : « pour les résidents, le point d'indice est gelé ».

M Duthel : « c'est exact mais la masse salariale augmente mécaniquement en raison du GVT »

16- Accompagner et faire vivre le réseau AEFÉ.

17- Evolution de la participation à la rémunération des résidents.

18. Modernisation support : commentaire sur l'augmentation sensible du coût de la sécurité (les vigiles)

Investissements 2020 prévus : création des salles de classe à l'élémentaire, réaménagement des espaces extérieurs, protection incendie, sécuriser l'accès au lycée, travaux divers de maintenance, achat de VPI, de matériels informatiques et achat de mobilier scolaire...

19. Evolution des investissements : en nette diminution comparée à celui des 3 dernières années.

La notion de capacité d'autofinancement est abordée.

M Moysan : « le fonds de roulement, qu'en est-il ? »

M Mathieux : « le fonds de roulement est estimé fin 2019 à 4 039 889 € ( 75 jours de fonctionnement).

20. Tarifs annexes transmis aux parents.

## **Questions diverses**

*Questions soulevées par l'APE*

## **La maternelle**

L'APE fait la demande d'une infirmière sur le site de Munner pour prévenir en cas de choc allergique (c'est un âge où de nouvelles allergies peuvent être découvertes) ou de blessures. M. Duthel évoque la possibilité d'étudier pour commencer la présence d'une infirmière sur la pause méridienne (moment le plus à risque du temps scolaire).

### Implantation des casiers

Le LFB indique qu'il a cherché à libérer de l'espace pour créer une aire de jeux conviviale très appréciée mais qu'il reconnaît que c'est, en termes de circulation, moins pratique.

Ce sujet reste soumis à la réflexion des Conseils de Vie scolaire des Lycéens et Collégiens.

L'APE souligne que plusieurs enfants, en particulier des 6<sup>ème</sup>, voire quelques 5<sup>ème</sup>, semblent s'en être plaints.

### Lunch box

L'APE demande que les élèves puissent apporter leur Lunch box à l'école.

Le LFB répond qu'il n'est légalement pas possible d'apporter de la nourriture dans l'école. Une demande a d'ailleurs été faite à l'inspecteur sanitaire espagnole qui a confirmé l'interdiction de cette pratique. Les législations, française comme espagnole, sont tout à fait explicites sur ce le sujet.

Lorsque nous avons été sollicités par les familles concernées, nous avons essayé de trouver des solutions pour chaque cas individuel.

### Questions des professeurs

Jean Marc Moysan souligne les difficultés de mises en place de la réforme :

1. Les profs principaux ont des difficultés à exercer leur fonction avec des classes totalement éclatées. Le proviseur reconnaît qu'il y a peu de candidatures parmi les profs pour être professeur principal et remercie ceux-ci de leur implication. Ce sera l'objet d'une réflexion en conseil pédagogique à l'issue de la réforme mise en place cette année avec pour principale question la mesure de l'impact de la réforme sur le groupe classe.

2. La préparation des épreuves communes de contrôle continu.

3. Jean-Marc Moysan indique que les professeurs ont peu d'éléments pour savoir à quoi préparer les élèves.

Le proviseur répond que le format et la durée sont connues depuis le décret du 23 juillet 2019, une première série du 10 au 17 février, une deuxième série en mai.

Une aile du bâtiment sera dédiée à la passation des épreuves et deux surveillants par salle sont prévus.

La concertation sera organisée par demi-journée pour le choix des sujets et l'harmonisation de la correction.

4. M. Moysan évoque la nécessité d'une rémunération des professeurs pour les examens.

5. La semaine de l'orientation aura lieu la semaine prochaine en vue de définir les choix et les parcours en fonction d'un projet post bac défini. Il faut que les parents incitent leurs enfants à s'inscrire aux conférences.

6. Commission de changement de classes

Le Proviseur précise que chaque demande est étudiée au cas par cas avec bienveillance :

6<sup>ème</sup> : 1 seule demande qui a été acceptée

5<sup>ème</sup> : 8 demandes acceptées sur 9

4<sup>ème</sup> : 13 demandes acceptées sur 16

3<sup>ème</sup> : 8 demandes acceptées sur 30

2<sup>nde</sup> : 9 demandes acceptées sur 31

1<sup>ère</sup> : 2 demandes acceptées sur 7

Tale : 1 demande acceptée sur 5

Le LFB encourage les parents à bien réfléchir avant de faire une demande de changement de classe et invite les professeurs à participer s'ils le souhaitent à cette commission.

La séance est clôturée à 21h10.

Le président



Le secrétaire

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping letters.

**BUDGET RECTIFICATIF N° 2 - 2019**  
Autorisations budgétaires

DEPENSES										RECETTES				
AE										Montants				
	Exécuté N-1	Voilé	Variation	Nouveau	Exécuté N-1	Voilé	Variation	Nouveau		Exécuté N-1	Voilé	Variation	Nouveau	
									CP					Autres financements de l'Etat
Fonctionnement		12 879 443,00	250 000,00	13 129 443,00		11 852 443,00	300 000,00	12 152 443,00			1 240 229,00	30 000,00	1 270 229,00	
Investissement		2 204 000,00		2 204 000,00		1 904 000,00		1 904 000,00			19 221 590,00	100 000,00	19 321 590,00	Recettes propres
Personnel		8 160 000,00	20 000,00	8 180 000,00		8 160 000,00	20 000,00	8 180 000,00						
<b>TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)</b>		<b>23 243 443,00</b>	<b>270 000,00</b>	<b>23 513 443,00</b>		<b>21 916 443,00</b>	<b>320 000,00</b>	<b>22 236 443,00</b>			<b>20 461 819,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>20 591 819,00</b>	<b>TOTAL DES RECETTES (C)</b>



## TARIFS ANNEXES

### TARIFS CONCERNANT AUTRES PRESTATIONS APPLICABLES À COMPTER DU 01/01/20 AU 31/12/20

<u>Photocopies élèves :</u>	0,05 € par photocopie
<u>Caisse de solidarité :</u>	21,00 €
<u>Service de santé scolaire :</u>	21,00 €

COURS PREPARATION EXAMENS CAMBRIDGE : 235,00 € (année scolaire 2019/2020)

COURS PREPARATION MODULOS : 350,00 €/par module (année scolaire 2019/2020)

### LOCATION DES DIVERS ESPACES DU L.F.B. :

SALLE DRAVET :	Matinée	250,00 € + heures éventuelles de gardiennage
	Journée	420,00 € + heures éventuelles de gardiennage
	Nocturne	250,00 € + heures éventuelles de gardiennage
SCÈNE DE POCHE : ½ journée		50,00 € + heures éventuelles de gardiennage
SCÈNE AGORA : ½ journée		150,00 € + heures éventuelles de gardiennage
GYMNASES :	Tarif horaire	20,00 € + heures éventuelles de gardiennage
SALLE DE RÉUNION :	Tarif horaire	10,00 € + heures éventuelles de gardiennage
RESTAURANT SCOLAIRE :		
	Tarif horaire	10,00 € + heures éventuelles de gardiennage
STADE/TERRAIN DE SPORT :		
	Tarif horaire	10,00 € + heures éventuelles de gardiennage
SALLE DE CLASSE :	Tarif horaire	10,00 € + heures éventuelles de gardiennage
SALLE INFORMATIQUE :		
	Tarif horaire	20,00 € + heures éventuelles de gardiennage



ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

### LOCATION LOCAL POTERIE

Les tarifs pour les Orthophonistes et Psychomotriciens sont fixés à 5€/heure ou séance.

### LOCATION DES LOCAUX THEATRE (Acting Jack Flash)

La salle Dravet et la scène Agora sont à un tarif préférentiel de 50€/jour d'activité.  
La location de la salle motricité est fixée forfaitairement à 100€/mois.

### PERTES ET DEGRADATIONS

Elles sont fixées au coût de remplacement.

Décision affichée dans l'établissement le :

Le proviseur, Dominique DUTHEL

BUDGET INITIAL 2020 LYCEE

Code	Budget 2020 par destination	DEPENSES						Total	
		Personnel		Fonctionnement		Investissement		AE (A)	CP (B)
		AE	CP	AE	CP	AE	CP		
EDU1	Excellence éducative	8 300 000	8 300 000	2 225 265	3 132 300	190 000	190 000	10 715 265	11 622 300
EDU11	Ressources humaines - réseau	8 300 000	8 300 000	370 000	370 000			8 670 000	8 670 000
EDU112	Personnels de droit local	8 300 000	8 300 000					8 300 000	8 300 000
EDU113	Personnel extérieur			230 000	230 000			230 000	230 000
EDU114	Autres chargés de personnel			100 000	100 000			100 000	100 000
EDU115	Formation continue - réseau			40 000	40 000			40 000	40 000
EDU12	Accueil des élèves			898 265	1 805 300	10 000	10 000	908 265	1 815 300
EDU121	Restauration des élèves			892 265	1 800 000	10 000	10 000	902 265	1 810 000
EDU122	Transports d'élèves								
EDU123	Hébergement - internat								
EDU124	Infirmier			5 300	5 300			5 300	5 300
EDU13	Pilotage pédagogique			957 000	957 000	180 000	180 000	1 137 000	1 137 000
EDU131	Dépenses d'enseignement			340 000	340 000	180 000	180 000	520 000	520 000
EDU132	Voyages scolaires			452 000	452 000			452 000	452 000
EDU133	Dépenses sur actions et projets d'établissements			165 000	165 000			165 000	165 000
RES2	Accompagner et faire vivre le réseau			6 122 780	6 122 780			6 122 780	6 122 780
RES21	Aides à la scolarité			1 180 041	1 180 041			1 180 041	1 180 041
RES211	Bourses - aides à la scolarité			1 130 041	1 130 041			1 130 041	1 130 041
RES213	Caisse de solidarité			50 000	50 000			50 000	50 000
RES22	Participations au réseau			4 882 739	4 882 739			4 882 739	4 882 739
RES221	Participation à la rémunération des résidents			3 670 957	3 670 957			3 670 957	3 670 957
RES222	Participation aux remboursements des HS et Indemnités			269 514	269 514			269 514	269 514
RES223	Participation financière complémentaire			882 268	882 268			882 268	882 268
RES224	Participation aux projets immobiliers								
RES225	Participation au fonctionnement et mutualisation			60 000	60 000			60 000	60 000
RES227	Participation à la dématérialisation du bac								
RES228	Autres participations								
RES26	Promotion et communication			60 000	60 000			60 000	60 000
RES261	Promotion et communication			60 000	60 000			60 000	60 000
RES27	Coordination du réseau								
RES271	Dépenses CDAEFE								
RES272	Dépenses IEN								
SUP3	Modernisation (support et immobilier)			2 599 710	1 877 621	1 350 000	1 350 000	3 950 710	3 257 621
SUP32	Immobilier, agencement et entretien			1 356 424	1 187 621	1 000 000	1 000 000	2 356 424	2 187 621
SUP321	Travaux et entretien du parc immobilier			402 621	402 621	1 000 000	1 000 000	1 402 621	1 402 621
SUP322	Acquisition - terrains et bâtiments								
SUP323	Aménagement immobilier			85 000	85 000			85 000	85 000
SUP324	Loyers et charges			100 000	100 000			100 000	100 000
SUP325	Viabilisation - énergie et fluides			280 000	280 000			280 000	280 000
SUP326	Entretien mobilier et prestations externes			488 803	320 000			488 803	320 000
SUP327	Etudes et recherches								
SUP33	Administration générale			348 000	348 000	5 000	5 000	353 000	353 000
SUP331	Equipements et fournitures administratives			117 000	117 000			117 000	117 000
SUP332	Frais de gestion courante			220 000	220 000			220 000	220 000
SUP333	Logistique			6 500	6 500	5 000	5 000	11 500	11 500
SUP334	Déplacements et missions			4 500	4 500			4 500	4 500
SUP34	Informatique			73 000	73 000	5 000	5 000	78 000	78 000
SUP341	Fournitures et matériels informatiques			17 000	17 000	5 000	5 000	22 000	22 000
SUP342	Logiciels, brevets et licences			2 000	2 000			2 000	2 000
SUP343	Projet et développement			1 000	1 000			1 000	1 000
SUP344	Maintenance et hébergement informatique			53 000	53 000			53 000	53 000
SUP35	Opérations financières transversales			19 000	19 000			19 000	19 000
SUP352	Impôts et taxes			14 000	14 000			14 000	14 000
SUP353	Charges exceptionnelles et financières			5 000	5 000			5 000	5 000
SUP36	Prévention et sécurité			803 286	250 000	350 000	370 000	1 153 286	620 000
SUP361	Travaux de sécurisation du parc immobilier					350 000	370 000	350 000	370 000
SUP362	Equipements et matériels de sécurisation								
SUP363	Entretien et prestations - sécurité			803 286	250 000			803 286	250 000
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>8 300 000</b>	<b>8 300 000</b>	<b>10 947 755</b>	<b>11 132 701</b>	<b>1 550 000</b>	<b>1 570 000</b>	<b>20 797 755</b>	<b>21 002 701</b>

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B

Budget 2020 issue de l'analytique	RECETTES				Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	
<b>Droits de scolarité</b>				18 896 004	18 896 004
Frais de scolarité				16 058 564	16 058 564
Frais de demi-pension				2 473 440	2 473 440
Droits d'inscription				364 000	364 000
Droits d'examen					
Frais d'internat					
Frais de dossier					
<b>Subventions</b>		1 106 997		60 000	1 166 997
Subventions publiques				60 000	60 000
Subventions AEF					
Bourses		1 070 041			1 070 041
Formation continue					
Subvention de l'AEFE pour déconcentration des voyages					
Décharges syndicales		36 956			36 956
Projet d'établissement					
<b>Autres recettes</b>				569 700	569 700
Locations diverses				89 000	89 000
Ventes de marchandises					
Autres prestations de service (voyages, British, tickets-repas)				331 000	331 000
Autres produits d'activités annexes				15 000	15 000
Autres dons et legs					
Caisse de solidarité				50 000	50 000
Autres produits divers de gestion courante (SS)				82 700	82 700
Produits de formation professionnelle continue					
Subv formation reçue par l'étab. mutual. pour les conv.					
Redevances, concessions, brevets, licences					
Produits financiers et exceptionnels				2 000	2 000
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>1 106 997</b>		<b>19 465 704</b>	<b>20 632 701</b>

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C 370 000

Synthèse par nature

(formatique)

	DEPENSES		RECETTES	
	Montants	Montants	Montants	Montants
	AE	CP	AE	CP
Personnel	8 300 000	8 300 000	20 632 701	Recettes globalisées
			1 106 997	Autres financements de l'Etat
			60 000	Autres financements publics
			19 465 704	Recettes propres
Fonctionnement	10 947 755	11 132 701		
Investissement	1 550 000	1 570 000		
<b>TOTAL DES DEPENSES AE / CP</b>	<b>20 797 755</b>	<b>21 002 701</b>	<b>20 632 701</b>	<b>TOTAL DES RECETTES (C)</b>
<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent)</b>			<b>370 000</b>	<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit)</b>